



Risque maximal pour vol au travail

Par **inconnu74**, le **09/11/2008** à **18:51**

Bonsoir,

Voilà l'histoire : j'ai volé 4.500 euros sur mon lieu de travail ainsi que du matériel. Les gendarmes sont venu chez moi et on trouvé une partie de l'argent (environ 1.500 euros) ainsi que le materiel volé.

J'ai volé le matériel ainsi que l'argent car j'ai des difficultés financières. Je voudrai savoir ce qu'il peut m'arriver comme sanction pénale en sachant que je suis primaire ? Quand au remboursement, je voudrai savoir comment cela ce passe. Est-ce que l'argent que les gendarmes ont retrouvé chez moi sera déduit de la somme que je doit rendre ?

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **10/11/2008** à **14:06**

Cela relève du droit pénal et du droit de procédure pénale. Votre avocat vous expliquera tout ce que vous voulez savoir.